

Bruxelles, le 7 mars 1984

NOTE BIO COM (84) 107 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

432

REUNION DE LA COMMISSION

1) PREPARATION CONSEIL EUROPEEN

M. Dalsager a rendu compte des travaux du Conseil Agricole des 5-6 mars (voir BIO(84)104).

Il a constate que pour l'heure, il n'y a guere de mouvement sur les positions connues des differentes delegations.

M. Rocard ayant annonce qu'a l'ouverture du prochain Conseil Agricole, ce dimanche 11 mars a 15 heures, il soumettra une proposition informelle de la presidence, la Commission examinera la situation apres avoir pris connaissance de ce document. A cet effet, et en vue de preparer le Conseil des Affaires Etrangeres des 12/13 mars, elle tiendra une reunion dans la soiree de dimanche.

2) GAZ NATUREL

La Commission a adopte, a l'initiative du Vice-President Davignon, une communication sur la situation actuelle du gaz naturel et les perspectives 1990-2000.

Le fait que le gaz naturel couvre actuellement 18% des besoins energetique de la Communaute (1972: 12%) montre a quel point ce produit energetique joue un role important (voir P 23).

3) POLITIQUE REGIONALE

La Commission a adopte, a l'initiative de M. Giolitti, le deuxieme rapport periodique sur la situation et l'evolution sociologique des regions de la Communaute.

Le document, tres important, fait l'objet aujourd'hui d'une mise en forme definitive. Il sera presente a la presse demain vendredi a midi par M. Pierre MATHIJSEN, directeur general de la politique regionale.

4) EGALITE DE CHANCES HOMMES/FEMMES

A l'initiative de MM. Ivor RICHARD et Poul DALSAER, la Commission a approuve une proposition de directive visant a assurer l'egalite de traitement entre hommes et femmes dans le domaine des professions independantes. Cette proposition cherche a promouvoir le principe de l'egalite de traitement pour deux categories de femmes:

- les femmes d'indépendants qui contribuent directement au travail de leurs maris mais qui ne jouissent pas d'un statut professionnel, et en sont donc désavantagées. Celles qui sont les plus nombreuses dans cette catégorie sont les femmes d'agriculteurs;
- et les femmes qui font un travail indépendant elles-mêmes: ici le problème majeur auquel doivent faire face ces femmes est l'absence de dispositions les indemnifiant pendant les périodes de grossesse et de maternité qui interrompent leurs activités professionnelles (voir P 24).

5) Commission welcomes American decision rejecting anti-dumping and countervailing complaints against Community wine exports

The Commission welcomes the decision of the United States International Trade Commission of March 6 which concluded that there was no injury in any of the 4 anti-dumping and countervailing duty investigations concerning French and Italian table wine exports.

While the exact motivation of this decision is not yet available the Commission takes note that the decision of the ITC was unanimous and would appear to support the Community's view that the complaints were unfounded.

The Commission however continues to be concerned with the numerous petitions for import relief still outstanding.

Amities,
P. Cerf

